

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2017

Commune de SERVIES-EN-VAL

L'an Deux Mil dix-sept et le dix-neuf du mois de juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Antoine CAMPILLO, Martine ESCANUELA, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Jean de LARQUIER, Sébastien ORMIERES, Andréa BENET, Sabrina KRENKE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme Catherine DROUILLEAUX, Mr Jordan MIRON.

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9

Date convocation : 13 juin 2017

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 30

Le compte rendu de la séance du 18/05/2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Location logement de l'ancienne perception, 5 rue des Condamines :

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'une personne est intéressée pour louer le logement de l'ancienne perception, qui est actuellement vide, à partir de septembre prochain. Mme le Maire rappelle le montant du loyer du dernier locataire. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de louer l'appartement moyennant un loyer hors charges de 200 € par mois.

2. Location logement rue Emile Pouytès :

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'annonce passée pour la location du logement rue Emile Pouytès, deux dossiers ont été déposés : une famille avec 4 enfants dont 1 majeur, et une personne seule ayant une activité d'artiste. Après avoir donné lecture des renseignements fournis par ces personnes, les membres du Conseil n'arrivant pas à prendre une décision, Mme le Maire propose de faire un vote à bulletin secret. Après dépouillement, le résultat du vote est de 6 voix pour la personne seule et 3 voix pour la famille. Par délibération, le logement est donc attribué à la personne seule.

3. Projet de remplacement de la chaudière à fioul du bâtiment école et foyer des Campagnes, par une chaufferie à granulés :

Madame le Maire rappelle aux Conseillers le projet de remplacement de la chaudière fioul du bâtiment école et foyer des Campagnes, par une chaufferie à granulés. Ce projet, dont la mission d'accompagnement est effectuée par le SYADEN, se positionne sur une démarche de maîtrise de l'énergie. Suite au rapport effectué par le SYADEN, et des subventions que l'on peut attendre du Conseil Départemental, de la Région Occitanie, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise

de l'Energie « ADEME » et du Fonds Européen de Développement Economique et Régional « FEDER », le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'assistance du SYADEN afin d'avoir plusieurs propositions de matériels et d'installateurs.

4. Point sur le dossier Eclairage Public :

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le dossier déposé auprès du SYADEN pour l'extension de l'éclairage public route d'Arquettes et chemin de Montauriol. Conformément au règlement d'interventions financières en matière d'éclairage public, le SYADEN octroie une subvention de 7 027.75 € hors taxes pour un projet chiffré à 11 712.93 € H.T.

5. Point sur le dossier canicule :

Madame le Maire expose à l'Assemblée la « veille saisonnière » activée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Carcassonne Agglo Solidarité, qui a débuté le 1^{er} juin. Une liste a été mise en place pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et pour les personnes handicapées. Après lecture de cette liste, Mme le Maire et les Conseillers Municipaux s'engagent à assurer une « veille » en prévention des risques de canicule, pour les personnes seules.

6. Point sur les rythmes scolaires :

Madame le Maire n'ayant pu se rendre au Conseil d'Ecoles qui s'est déroulé le lundi 19 juin, Mme Martine ESCANUELA rapporte les conclusions de ce conseil. Ce dernier a voté à l'unanimité le retour de la semaine de 4 jours.

7. Organisation du 14 juillet :

Cette année, le Conseil Municipal prévoit un concours de pétanque l'après-midi, suivi d'un buffet froid le soir et d'une animation musicale, dans la cour de l'école.

8. Congés annuels de la Secrétaire de mairie :

Pendant ses congés annuels, la secrétaire de mairie, Mme PUEYO sera remplacée par Mme ROGER.

9. Questions diverses :

- La subvention demandée auprès de l'Etat « DETR » pour le remplacement des menuiseries au foyer des Campagnes ayant été refusée, la mairie va porter réclamation à la Préfecture.
- Formation CACES nacelle acceptée à un employé communal.
- Rappel de la réunion sur le projet photovoltaïque qui se tiendra à la mairie le 21.06 à 17 h.

La séance est levée à 22 h 35